



1202864901

DATE DEPOT : 2012-03-19

NUMERO DE DEPOT : 2012R028599

N° GESTION : 2005B00848

N° SIREN : 421100645

DENOMINATION : LA BANQUE POSTALE

ADRESSE : 115 rue de Sevres 75275 Paris cedex 06

DATE D'ACTE : 2012/03/07

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

053847  
LA BANQUE POSTALE



Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
Au capital de 3 185 734 830 euros  
Siège social : 115, rue de Sèvres, 75275 Paris cedex 06  
421 100 645 RCS Paris

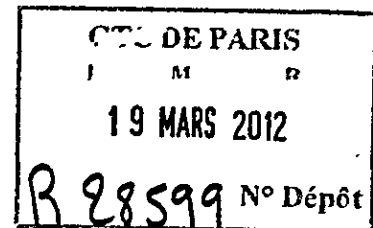
EXTRAIT

DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
EC, DU 7 MARS 2012 > CV

Le 7 mars 2012, à 15 heures, le Conseil de surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège central, 115 rue de Sèvres 75275 Paris, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émarginé la feuille de présence :

- Monsieur Jean-Paul Bailly, Président,
- Monsieur Marc-André Feffer, Vice-président,
- Monsieur Didier Brune,
- Monsieur Xavier Girre,
- La Poste, représentée par Monsieur Georges Lefebvre,
- Monsieur Jean-Robert Larangé,
- Monsieur Sylvain Lemoyne de Forges,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Christiane Marcellier,
- Madame Maryvonne Michelet,
- Madame Françoise Paget Bitsch,
- Monsieur Dung Pham Tran,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas,
- Madame Hélène Wolff.



Assistent également à la réunion :

- Monsieur Philippe Wahl, Président du Directoire,
- Monsieur Philippe Bajou, Membre du Directoire,
- Monsieur Christian Bodin, Commissaire du Gouvernement,
- Monsieur Thierry Freslon, Secrétaire du Comité d'Entreprise,
- Monsieur Yves Brassart, Directeur Finances et Stratégie,
- Monsieur Guy Isimat Mirin représentant le cabinet Mazars, Madame Agnès Husherr représentant le cabinet Pricewaterhouse Coopers, Madame Isabelle Goalec représentant le cabinet KPMG, commissaires aux comptes.

Monsieur Bernard de Mamhac assure les fonctions de Secrétaire.

Le Président du Conseil de surveillance constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Il rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission et remplacement d'un membre du Conseil de surveillance
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....

6. ....

7. ....

**1) DEMISSION ET REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

.....

→ *Le Conseil de Surveillance, prend acte de la démission de Monsieur Christophe Van de Walle de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et décide, Mesdames Wolff, Michelet et Monsieur Larangé s'abstenant, de coopter en remplacement Monsieur Xavier Girre pour la durée du mandat restant à courir.*

→ *Le Conseil de Surveillance décide, Mesdames Michelet, Wolff et Monsieur Larangé s'abstenant, de nommer Monsieur Xavier Girre membre du comité d'audit pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.*

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, **le Président du Conseil de surveillance** lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le **Président du Conseil de surveillance** et un membre du Conseil de surveillance.

**Monsieur Jean-Paul Bailly**  
**Président du Conseil de surveillance**

**Monsieur Marc-André Feffer**  
**Vice-président du Conseil de surveillance**